

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats-Concurrence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon Cedex 9

Code Postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département de Saône-et-Loire

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Voir article 5.1 du règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04 mars 2022 1200

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Département de Saône-et-Loire

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Phase administrative de la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages d'eau potable

Code CPV principal

Descripteur principal : 71356200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Phase administrative de la procédure de mise en place des périmètres de protection des captages d'eau potable.

Le Département de Saône-et-Loire a proposé aux collectivités distributrices d'eau qui le souhaitent de prendre en charge la procédure réglementaire de protection des captages, dans le cadre d'une convention de mandat. Les missions objet du présent marché interviennent après que l'étude hydrogéologique et le rapport de l'hydrogéologue agréé aient été effectués, et que les différents acteurs concernés par les servitudes (agriculteurs, propriétaires forestiers, industriels...) aient été sensibilisés à la mise en place des périmètres de protection de captages.

Il est prévu une décomposition en 3 phases :

1. Examen de la faisabilité de la protection
2. Préparation du dossier d'enquête publique
3. Notification et publicité foncière de l'arrêté préfectoral

L'acquisition des prestations sera effectuée par un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum de 35 000 euros HT par an, en application de l'article R.2162-4 du Code de la Commande publique.

Le marché passé par accord-cadre à bons de commande est conclu pour une période d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Mots descripteurs : Assistance technique ,

Lieu principal d'exécution du marché : Mâcon

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) :

offre la moins chère : euros

offre la plus chère : 35000 euros

La consultation comporte des tranches : non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les éléments à remettre au titre de la candidature et de l'offre sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis : 01/02/2022